



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 21 janvier 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION	
Date	14/01/2011
Affichage	14/01/2011

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

THEME : **MOTION**

OBJET : **MOTION SUR LE
NOMBRE DE POSTES DANS
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

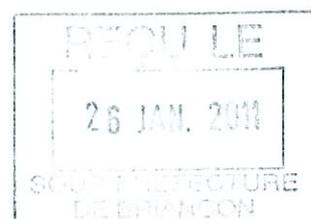
Etaient Présents : POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à JALADE Jacques
 MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard
 NICOLOSO Alain pouvoir à POYAU Aurélie
 PEYTHIEU Eric pouvoir à DJEFFAL Mohamed
 ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe
 SIMOND Stéphane pouvoir à ROUBAUD Sabin
 ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

Absents-Excusés : CIRIO Raymond, MARCADET Didier, NICOLOSO Alain, PEYTHIEU Eric, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Gérard FROMM

Depuis plusieurs mois l'Inspection Primaire, a annoncé des suppressions de deux postes et la fermeture de deux classes à Briançon. Ces décisions sont l'application d'une politique générale de suppression du nombre de fonctionnaires et d'abandon de nombreux services publics.

Lors de la réunion d'information du 13 janvier, l'Inspection Primaire a annoncé l'éventualité du maintien d'un poste d'enseignant affecté à la lecture sur la circonscription malgré la fermeture d'une classe à l'école Joseph Chabas, du maintien des postes pour l'école Oronce Fine et de la remise en place d'un poste RASED pour les écoles de Briançon et Villard Saint Pancrace.

Le conseil municipal en prend acte mais regrette que ces solutions ne puissent être confirmées de manière certaine. Il constate que le calendrier électoral s'impose dans le déroulement des prises de décisions. Il réaffirme sa plus grande vigilance sur la façon dont l'Etat tentera d'appliquer au niveau local son projet de casse des services publics.

Le Conseil Municipal regrette que les orientations prises se placent délibérément dans une politique qui ne garantisse pas la qualité et l'attractivité de l'école publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver cette motion.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 25 JAN. 2011

PUBLIÉ LE 25 JAN. 2011

NOTIFIÉ LE